

AUJOURD'HUI À GAGNER AVEC **1400 €** AVEC **FREDO** Quotidien **FREE DOM** Quotidien

Le Quotidien www.lequotidien.re
 40 ans DE LA RÉUNION ET DE L'Océan INDIEN
 vendredi 5 avril 2013 - N° 12 921 - 40^e année - Prix : Le Quotidien + Visa 198 € 1,20 €



TROIS QUESTIONS À... JEAN-MARIE BERTHÉZÈNE

« Les experts se font rares »

Des experts judiciaires de tous bords se rencontrent à La Réunion depuis mercredi. Le Docteur Jean-Marie Berthézène de l'institut de médecine légale a coordonné cette « Mascareigne des experts ».



Le Dr Jean-Marie Berthézène (en bas à gauche) a coordonné la Mascareigne des experts. Hier, les conférences se sont déroulées à la Cour d'appel, à Saint-Denis. (Photo DR)

– Dr Jean-Marie Berthézène, en quoi consiste la Mascareigne des experts ?

– La Mascareigne des experts est la première rencontre organisée à La Réunion entre les experts de métropole et de la Réunion issus de tous les corps de métiers, architecte, médecin, garagistes, vétérinaires...

Elle a été présidée par la première présidente de la Cour d'appel et le procureur général.

Pendant trois jours nous avons abordé des sujets aussi variés que la piraterie maritime, le fonctionnement de la procédure judiciaire, les attaques de requins et nous terminons aujourd'hui par des ateliers.

– À quoi servent les expertises ?

– Les juges ont besoin d'expertises de toutes sortes pour cerner au mieux les affaires judiciaires et les circonstances d'un dossier, afin notamment de pouvoir déterminer des responsabilités pénales ou civiles.

Aujourd'hui (NDLR: hier) par exemple, dans la grande salle de la cour d'appel, deux médecins ont exposé leurs connaissances en matière de morsure de requins, notamment le Dr Landron qui est le spécialiste local pour déterminer quelle sorte de requin engendre quel type de morsures.

– Y a-t-il suffisamment d'experts à La Réunion ?

– Il y a très peu d'experts sur l'île car les formations ont lieu en métropole mais j'ai récemment organisé celle de 19 experts, 14 médecins et 5 avocats; ces derniers étaient intéressés pour mieux comprendre le fonctionnement d'une expertise et s'en servir pour la défense de leurs clients. Les experts se font rares aussi à cause de la facturation d'honoraire qui est très laborieuse. La justice manque de moyens et tarde parfois à les payer. De nombreux professionnels refusent d'engager du temps pour une expertise longue et compliquée, parfois plus de 10 heures de travail, pour un taux horaire qui ne suit pas.

Entretien: L.M